

## SITUATION

Le projet consiste en la création d'une aire de stationnement située dans la zone commerciale du Petit Coudray à ARCONNAY. Plus précisément, il s'insère à l'angle de la rue d'Alençon et de la rue de la Chevalerie à l'ouest du magasin Décathlon, sur la réserve foncière de ce dernier.

Le projet s'inscrit dans une zone déjà urbanisée, en rapport :

- au Nord, avec rue de la Chevalerie
- à l'Est, avec un bâtiment commercial (Décathlon)
- à l'Ouest, avec la rue d'Alençon
- au Sud, avec des habitations qui jouxtent la rue François Rabelais.

## ACCES

L'accès principal se fait par la rue de la Chevalerie pour les véhicules légers et les piétons.

## Description du projet :

Parallèlement à la suppression de 22 places de stationnement existantes, le projet d'aménagement consiste en la création de 224 places de stationnement créées pour les voitures légères, dans un cadre paysager, sur l'actuelle réserve foncière du magasin DECATHLON, à l'ouest de celui-ci, au plus proche de l'entrée du bâtiment commercial. Le site est bordé en partie Sud et Est d'arbres qui seront conservés. Le reste du site est occupé par une prairie.

Sur la zone concernée, l'ensemble de la prairie sera transformée en stationnement, circulations pour les véhicules, cheminement piéton et espaces vert. Les surfaces empruntées par les véhicules seront en enrobé, les cheminements piétons seront en béton désactivé lorsqu'ils seront uniquement piétons, et peints lorsqu'ils traverseront la circulation destinée aux véhicules. Entre les stationnements seront implantés des arbres pour séparer les rangées de places de stationnements.

La parcelle sera délimitée par les éléments existants au sud, à l'est et à l'ouest. En partie nord, il n'y aura pas de limite puisque la zone est en relation avec des espaces qui sont déjà aménagés en stationnements.

Des haies, arbustes d'essences locales masqueront les stationnements. Il y aura 56 arbres plantés, la parcelle de 6662 m<sup>2</sup> étant composée de 1666 m<sup>2</sup> d'espace vert, soit 24% de la parcelle. Les voiries seront traitées en enrobé avec un cheminement piéton peint.

Une attention particulière sera donnée à la sécurité des piétons et des personnes à mobilité réduite.

Le terrain est légèrement en pente vers la rue de la Chevalerie, avec un différentiel entre le point le plus haut et le point le plus bas d'environ 1,5m, les eaux seront acheminées pour partie vers le bassin de rétention créer au sud de la parcelle et pour partie rejoindront le réseau des eaux pluviales.